

Av. du 1^{er}-Mars 26
CH-2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 718 1200
secretariat.droit@unine.ch
www.unine.ch/droit

**Assistant-e doctorant-e
à 50%**
**pour la chaire de procédure civile et de droit des professions judiciaires
de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel**

Entrée en fonction : 1^{er} juin 2026 ou à convenir

Durée du contrat : 1 année, renouvelable (maximum 4 ans)

Lieu de travail : Université de Neuchâtel

Salaire : Conditions usuelles de l'Université de Neuchâtel

Domaine de recherche :

Procédure civile et droit des professions judiciaires.

Description du poste :

- Rédaction d'une thèse de doctorat dans un des domaines de la chaire (50% du taux d'activité)
- Assistance du professeur pour ses enseignements et les examens
- Assistance du professeur pour ses projets de recherche, ses activités académiques et administratives
- Participation aux publications scientifiques de la chaire
- Encadrement des étudiants (travaux écrits et séminaires)

Profil souhaité :

- Master en droit suisse (conditions d'admission au doctorat : en principe moyenne générale d'au moins 4.75 et note d'au moins 5 au mémoire de master)
- Intérêt pour la recherche juridique et aisance dans la rédaction
- Rigueur, précision, goût pour l'approfondissement, flexibilité, disponibilité, maîtrise des outils informatiques (notamment word et power point)
- Aptitude à travailler en équipe et à s'intégrer dans une équipe dynamique
- Très bonne maîtrise du français, bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais
- Un brevet d'avocat serait un plus

Dossier de candidature :

Les candidatures (lettre de motivation, CV détaillé, diplômes et relevé de notes, certificats de travail, travaux écrits et notamment mémoire de Master), doivent parvenir **d'ici au 27.02.2026, par email, en un seul fichier pdf, au professeur François Bohnet (francois.bohnet@unine.ch)**. Des informations complémentaires peuvent être obtenues par email auprès du professeur François Bohnet.

D'autres renseignements peuvent être obtenus par email auprès du professeur François Bohnet.

L'Université de Neuchâtel s'engage activement à la mise en œuvre de sa responsabilité et offre des conditions de travail non discriminatoires.